AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 4 avril 1878

Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 4 avril 1878

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (189v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pierre-Gaétan Leymarie, 4 avril 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 07/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49596

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction4 avril 1878
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireLeymarie, Pierre-Gaétan (1827-1901)
Lieu de destination7, rue de Lille, Paris

Description

RésuméGodin annonce à Leymarie que le 30 mars 1878, le directeur de la Sûreté générale a informé le député de l'Aisne Edmond Turquet que le préfet de police allait délivrer un arrêté autorisant la Société d'études psychologiques.

Mots-clés

Procédure (droit), Spiritisme

Personnes citées Société d'études psychologiques

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Tai la satisfaction de De mes sentiments les consamores que par una plus deraues. lettre en date du 30 Mars. M. le Direction De la durate generale a guit connection à M. Eurquein Député De Paidre, que A. le Préfet de Police vencit d'être invite; par lette de men jour, à prendre un arres à l'effet L'autoriser et de es + times regulièrement à Beris de cercle des Studes storchologique. di vous n'étés pas en possession de cette ansoni sation, elle doit done ince samment rous etre delevres

Marine of the state of

Cher Mourius Lynan, Newille agreer, when